# Partie 1 – ÉCONOMIE et démographie

## Chapitre 1 – Dynamique démographique et croissance économique

### La dynamique démographique

#### La transition démographique

* Le régime naturel

Dans le régime naturel, naissances et décès adviennent sans qu'aucune technique de maîtrise des naissances n'intervienne. Même si les techniques antinatales les plus rudimentaires sont connues depuis bien longtemps, le besoin de reconstituer le travail l'emporte tant que la mort fauche régulièrement jusqu'à un tiers des vivants : l'équivalent d'une génération. Jusqu’au XVIIIe siècle, environ 50 % des femmes mouraient avant l’âge du mariage. L’espérance de vie à la naissance était basse (30 ans en France au XVIIe siècle). C'était le cas en Europe soumise à des accès périodiques de mortalité par famine, guerre, maladie jusqu'à la fin du XVIIIe siècle ; ou c'était le cas dans les pays les plus défavorisés jusqu'au milieu du XXe siècle.

L’Europe passe de 180 millions d'habitants en 1800 à 450 millions en 1913, soit le quart de la population mondiale. L'Europe est le foyer initial de la révolution démographique. Celle-ci repose d'abord, contrairement aux prévisions pessimistes de Malthus, sur les progrès induits par la révolution agricole qui s'est amorcée dès le milieu du XVIIIe siècle en Angleterre avant de se répandre dans l'Europe occidentale : l'augmentation des surfaces cultivées grâce à la disparition de la jachère jusque-là triennale et la croissance des rendements, due à l'assolement triennal puis à l'apport des engrais, ont permis une forte croissance des récoltes et une nette amélioration de l'alimentation. La dernière grande famine en Europe occidentale atteint l'Irlande dans les années 1840 (crise de la pomme de terre). Le libre-échange permet aussi d'importer des compléments et des produits moins chers. S'y ajoutent les progrès continus de la médecine et de l'hygiène depuis la mise au point en 1796 du vaccin contre la variole jusqu'aux découvertes de Pasteur et au développement de l'industrie pharmaceutique. La révolution agricole et la révolution médicale se traduisent par une baisse de moitié du taux de mortalité au cours du XIXe siècle. Combiné avec un maintien de la natalité au moins jusqu'au dernier tiers du siècle, le recul de la mortalité permet un allongement de l'espérance de vie, qui dépasse 50 ans vers 1900, et une croissance démographique qui contraste avec la stagnation des siècles précédents. La population européenne augmente de 1,2 % par an en moyenne à la fin du XIXe siècle.

* La transition démographique

La transition démographique est le passage d'une natalité et d'une mortalité élevées à une natalité et une mortalité faibles. La mutation dans le régime démographique, qui débute par une diminution du nombre relatif des décès, produit, avec retard et effet de structure, une baisse plus lente du niveau de la natalité. La révolution démographique, c'est d'abord l'augmentation de la population. La suite de la transition, par diminution de la natalité (fécondité) et augmentation de l'espérance de vie, est marquée par une allure plus modérée jusqu'à ce que le niveau des naissances et le niveau des décès s'équilibrent. C'est l'histoire démographique de l'Europe jusqu'à ce que le rapport s'inverse et que le nombre des décès l'emporte sur le nombre des naissances : l'effet de structure joue aussi dans ce sens. La transition démographique serait alors achevée : elle a pris deux siècles.

* Le système démographique

Le système démographique place en boucle la population avec elle-même à travers les événements majeurs que sont les naissances et les décès. Avec un solde positif du **mouvement naturel** (*le taux d'excédent naturel, ou accroissement naturel, est le taux de croissance démographique imputable au mouvement naturel de la population, c'est-à-dire, celui qui ne résulte que des naissances et des décès. Il se calcule comme le rapport du solde naturel pendant une période à la population moyenne de cette période. Il est aussi égal à la différence entre le taux de natalité et le taux de mortalité*), la population augmente ; elle décroît évidemment dans l'autre cas. Il faut y ajouter les mouvements migratoires, entrées et sorties, qui affectent directement le nombre selon un solde qui peut être positif ou négatif.

* Les mécanismes

**La natalité** qui désigne le niveau des naissances dans une population est dépendante de deux facteurs, l'un plutôt de type individuel, la fécondité, mais sous influence culturelle et sociale, l'autre collectif : la structure. La fécondité est un concept sexué rapportant les naissances au nombre des femmes en âge de procréer. Il peut être affiné en prenant en compte l'âge des mères, en comptabilisant leur descendance et, mieux encore, leur reproduction (nombre de filles par mère). Il apparaît, tout compte fait et en suivant l'ordre de la transition démographique, que la fécondité diminue généralement dans le monde et que la corrélation avec l'élévation du niveau de scolarisation (c'est aussi un problème d'âge) et d'activité extérieure des femmes est significative. La fécondité, qui pourrait paraître au plus près du règne biologique chez l'humain (ou le féminin), est donc sociale et culturelle. Le nombre moyen d'enfants par femme (indice conjoncturel) est voisin de 3 en 2007 ; il était proche de 7 au début des années 1970. Les populations de cinquante États dans le monde n'assurent même plus le renouvellement de leurs générations (indice spécifique de fécondité inférieur à 2,1). C'est l'Afrique qui globalement conserve les plus hauts niveaux, voisins de 6 et jusqu'à 8 au Niger.

**La mortalité** décrit la mort selon des profils collectifs différenciés. Pour elle aussi, l'effet de structure entretient la plus grande régularité. Mais la différence se marque par la précocité collective. L'espérance de vie qui est l'indicateur le plus fidèle de la mortalité donne une évaluation de la santé de la population. C'est la mortalité précoce, la mortalité infantile surtout (moins de un an) qui fait la différence, donnant une idée assez précise du niveau de santé publique (mortalité périnatale) et du niveau social (scolaire, alimentaire) dans lequel les plus jeunes sont placés. L'Afrique noire, malgré une espérance de vie à la naissance très faible, inférieure à 50 ans en moyenne, n'enregistre pourtant pas une mortalité très élevée. C'est que sa population est jeune. À l'inverse, les populations d'Europe, qui présentent la mortalité moyenne la plus élevée dans le monde après l'Afrique, bénéficient de l'espérance de vie la plus élevée, aux alentours de 80 ans malgré une différence entre les hommes et les femmes.

**La structure par âge**. Plus les jeunes adultes sont nombreux et plus il y a de naissances, quels que soient les niveaux de la fécondité. Plus les « vieux » sont nombreux et plus le nombre des décès l'est, quelle que soit l'espérance de vie. La structure par âge de la population enregistre également le souvenir du passé démographique (les classes creuses).

On a remarqué, en étudiant le phénomène de transition démographique, que la mortalité avait d'abord et plus brusquement évolué ; la natalité ensuite, plus doucement. L'effet de structure se montre là, dominant natalité et mortalité. Ce qui explique « l'explosion démographique » du tiers-monde des années 1960-1970. La diffusion des techniques antimortelles s'est faite sans difficulté sinon économique. Il n'en a pas été de même des techniques antinatales qui rencontrent des obstacles culturels beaucoup plus considérables. D'où la corrélation seconde avec le niveau d'éducation. Le développement dans un sens large comprend l'affranchissement des structures familiales dites traditionnelles, une mutation du travail qui commence par une mutation dans les lieux du travail et son rythme.

* Le mouvement migratoire

Jusqu'en 1840, l'insuffisance des moyens de déplacement limite les migrations à 100 000 personnes par an. L'essor du chemin de fer et de la navigation à vapeur facilite ensuite l'augmentation des flux. Dans la décennie 1880-1890, plus de 700 000 Européens quittent le Vieux Continent chaque année et dépassant le million au début du XXe siècle. Au total, près de 50 millions de personnes, hommes surtout, mais aussi femmes et enfants, émigrent entre 1840 et 1913. Jusqu'en 1880, ils viennent pour l'essentiel du Royaume-Uni, de Scandinavie et d'Allemagne. Cette première vague migratoire se réduit ensuite très fortement. Ce ralentissement tient à la fois à la hausse du niveau de vie dans ces pays, à l'amélioration du sort ouvrier grâce aux premières lois sociales, à la forte création d'emplois induite par la croissance, notamment en Allemagne, et à l'affaiblissement du dynamisme démographique, notamment en Angleterre. Les forts contingents d'émigrés après 1880 proviennent des pays européens les moins développés où la pression démographique reste forte, pays méditerranéens comme l'Italie et l'Espagne, pays d'Europe centrale et Russie.

Les États-Unis attirent les deux tiers des émigrants européens. Depuis le *Homestead Act* de 1862, tout immigrant peut obtenir quasi gratuitement sur le front pionnier un lot de terres de 65 hectares à condition de se faire naturaliser et de s'engager à mettre cette terre en valeur pendant au moins 5 ans. Les compagnies ferroviaires et les industriels à la recherche de main-d’œuvre acceptent aussi de payer les frais de voyage et de fournir un contrat de travail aux nouveaux arrivants. La deuxième région d'accueil est représentée par les pays d'Amérique latine qui ont attiré 10 millions d'Européens. L'Argentine comprend ainsi une forte minorité d'Italiens tandis que le Brésil voit arriver des Portugais et des Allemands et le Chili des Espagnols. Le Canada pour sa part a accueilli 7 millions d'immigrants de 1850 à 1913, mais beaucoup choisissent ensuite de s'installer définitivement aux États-Unis.

En France, le manque d'attraits des nationaux pour certains postes de l'industrie et pour les travaux saisonniers agricoles a nécessité un recours précoce à l'immigration. En 1906, la population immigrée essentiellement d'origine européenne représente 2,1 % de la population totale, soit 1,160 million. Cette immigration surtout frontalière est Italienne pour un 1/3 et Belge pour 1/4. Elle comporte aussi des Espagnols, essentiellement dans les régions agricoles du Sud. À partir de 1906, s'y ajoutent des Polonais. Si la période de dépression à la fin du XIXe siècle a engendré des réactions d'hostilité à l'encontre des Italiens dans le Sud ou des Flamands dans le Nord, la reprise de la croissance estompe ces réactions et rend nécessaire une immigration qui, à la différence des États-Unis, est d'abord une immigration de travail. La sidérurgie lorraine fait ainsi appel aux Italiens pour assurer les postes les moins qualifiés et les moins payés. À cette immigration majoritairement économique, s'ajoute de façon plus marginale depuis la fin du XIXe siècle une immigration slave d'origine politique (Russie), essentiellement dans la région parisienne.

Après la 1ère Guerre mondiale, la France est le seul pays européen à développer une politique d'immigration pour compenser les pertes de la guerre et pallier son manque de main-d’œuvre. Le nombre d'étrangers passe de 1,5 million en 1921 à 2,7 en 1930, les contingents les plus nombreux étant les Polonais et Italiens, que le pays cherche d'ailleurs à assimiler.

Durant les Trente Glorieuses, malgré une durée de travail hebdomadaire pouvant aller jusqu'à 48 heures et le recours aux heures supplémentaires, la forte croissance économique nécessite le recours à l'immigration. L'État crée dès 1945 l'ONI, Office national d'immigration, chargé de répondre aux besoins immédiats de main-d’œuvre, mais aussi de favoriser une immigration de peuplement en privilégiant l'arrivée de migrants jugés assimilables, c'est-à-dire d'origine européenne, alors que le patronat souhaite surtout une main-d’œuvre temporaire de travailleurs célibataires. Dans les années 1950, les employeurs ont d'ailleurs surtout fait appel à des travailleurs algériens qui, en tant que citoyens français, échappaient à la compétence de l'ONI. Si la division politique de l'Europe entraîne l'arrêt de l'immigration polonaise, l'immigration méditerranéenne traditionnelle en provenance d'Espagne et d'Italie perdure et, à partir des années 1960, les Portugais affluent en masse au point de constituer en 1973 la deuxième composante de la population immigrée après les Maghrébins. L'arrivée sur le marché du travail des générations du baby-boom ne ralentit pas l'immigration, au contraire. La désaffection des nationaux pour certains postes jugés dangereux ou peu attractifs, dans l'industrie automobile, le bâtiment, les travaux publics, les mines, les travaux d'entretien et de nettoyage, maintient la nécessité de faire appel aux immigrants. En 1973, l'ensemble des travailleurs étrangers représente 7 % de la population totale et 8 % de la population active.

Au cours des 40 dernières années, le stock des immigrants n'a cessé de croître passant de 75 millions en 1965 à 120 millions en 1990 pour atteindre 200 millions aujourd'hui selon les évaluations de la division de la population de l'ONU. En chiffre absolu, on assiste à la seconde grande vague migratoire depuis celle du XIXe siècle, avec 2,4 millions de nouveaux migrants par an entre 1990 et 2005, contre 1,6 entre 1965 et 1990. Ce record doit être relativisé, car il faut soustraire du stock des migrants ceux qui le sont devenus par la seule modification des territoires des États, comme en Russie avec les indépendances des anciennes Républiques soviétiques en 1991. Cependant, ces chiffres doivent être comparés à ceux de la population mondiale totale. La part des migrants internationaux est alors très stable depuis 1965, avec un pourcentage de 2,3 jusqu'en 1990 et une légère augmentation en 2008 avec 3 %.

Alors que dans les années 1980, la croissance des flux était tirée par les demandeurs d'asile, dans les années 1990, ce sont principalement des flux d'emplois. Les évolutions sont très variables selon les pays. Parmi les quatre principaux pays récepteurs en 1999 — Allemagne (674 000), États-Unis (647 000), Grande-Bretagne (325 000) et Japon (275 000) — on n'en retrouve plus que 3 en 2004, avec un seul en forte augmentation, les États-Unis (946 000) : la Grande-Bretagne (266 000) connaît une baisse sensible, l'Allemagne un très fort recul (202 000) et un nouveau pays apparaît, le Canada (236 000).

Contrairement à une lecture mécanique des modèles économiques qui conçoivent la migration comme une variable d'ajustement pour équilibrer les écarts entre les demandes et les offres de travail, ce ne sont pas les populations les plus pauvres qui migrent. En effet, pour des déplacements à longue distance, à travers de nombreuses frontières, les migrants doivent posséder l'information et trouver les fonds nécessaires pour atteindre leur but. Une autre image à réviser : celle du migrant masculin ; les femmes sont de plus en plus nombreuses à migrer. En 2005, la proportion des femmes dans la migration a atteint presque la moitié des stocks (49,6 %) avec même des chiffres légèrement supérieurs pour la plupart des continents, excepté l'Afrique et l'Asie. Si en Amérique du Nord la situation est déjà ancienne (1930), le changement n'est intervenu que récemment en Australie (1975) ou en Europe (2000). La principale raison de cette féminisation est ici le regroupement familial, mais la recherche de travail ou la demande d'asile suivent de près.

Les migrations sous contrat se sont particulièrement développées pour les travailleurs hautement qualifiés, pour faire face à une pénurie mondiale de cerveaux ou de professionnels. Ainsi, autour de l'an 2000, il manquait 850 000 informaticiens aux États-Unis et 2 millions en Europe. Pour capter ces talents, les pays déficitaires se livrent une concurrence acharnée en modifiant leur politique migratoire uniquement pour certaines catégories de métiers. Les États-Unis ont ainsi créé un quota de visas H-1B, ou l'Allemagne un programme de « carte verte », pour attirer ces professionnels de l'informatique ou de la santé. 70 % des étudiants étrangers formés aux États-Unis y demeurent. Les effectifs d'étudiants étrangers ont fortement augmenté ces dernières années dans les pays développés, au premier rang desquels les États-Unis avec un chiffre de 430 000 entrées en 1998 et près de 700 000 en 2001.

Ayant renoncé au principe de l'immigration zéro, posé au lendemain de la crise pétrolière de 1973, l'Europe tente d'attirer les migrants dont elle a besoin. Cependant, les questions de sécurité nationale se sont ajoutées en ce début de XXIe siècle aux problèmes économiques et ont favorisé un retour des attitudes protectionnistes dans beaucoup d'États. Ces derniers érigent des barrières physiques (prolongation du mur entre les États-Unis et le Mexique) ou cherchent à transformer les États périphériques en marches à qui ils délèguent le soin de contenir les candidats à l'immigration (Europe).

#### La situation démographique aujourd’hui

* La France

Au 1er janvier 2012, 65,35 millions d’habitants peuplent la métropole et les départements d’outre-mer, hors Mayotte. C’est dix millions de plus qu’il y a 30 ans

En 2010, la population française continue d’augmenter au même rythme que les années précédentes : 354 000 personnes en plus, soit + 0,5 %. Cette hausse est davantage imputable au solde naturel, *différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d’une période (*282 000 personnes en 2010) qu’au solde migratoire, *différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d’une période (*72 000). Le niveau élevé du solde naturel en France par rapport aux autres pays de l’Union européenne s’explique en partie par la forme de la pyramide des âges. Marquées par un baby-boom particulièrement important et durable (1946-1974), les classes d’âges sont plus nombreuses aux âges de forte fécondité qu’aux âges où les décès sont plus fréquents. En 2010, il y a plus de 800 000 naissances pour la première fois depuis 30 ans, 797 000 en 2011, alors que les décès restent encore à un niveau relativement faible.

L’indicateur conjoncturel de fécondité (ICF, *l'indicateur conjoncturel de fécondité, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés*) est supérieur à deux enfants par femme en 2010 pour la troisième année consécutive. Dans l’Union européenne à 27, seule l’Irlande a une fécondité plus élevée que la France avec 2,07 enfants par femme contre 2,03 (mais en baisse à 2,01 en 2011) en France. Depuis le point bas de 1993, l’ICF progresse régulièrement en France pour dépasser le seuil de deux enfants par femme en 2008. L’arrêt de la baisse de la fécondité des plus jeunes (20-24 ans) à la fin des années 1990, baisse entamée dans le milieu des années 1960, et la progression continue des taux de fécondité à partir de 30 ans expliquent cette hausse de la fécondité. Après avoir franchi la barre des 30 ans en 2010, l’âge moyen à l’accouchement continue de s’élever et atteint 30,1 en 2011. Accoucher à 40 ans ou plus est une situation deux fois plus fréquente qu’il y a vingt ans (2,2 % des mères en 1991 et près de 5 % des mères en 2011).

555 000 décès ont été comptabilisés en France en 2011, soit 0,5 % de plus qu’en 2009. Le nombre de décès augmente du fait du vieillissement de la population. Dans le même temps, l’espérance de vie augmente également en 2011 : 78,2 ans pour les hommes et 84,8 ans pour les femmes. L’espérance de vie augmente partout en Europe. La France fait partie des pays où les femmes vivent le plus longtemps, avec l’Espagne et l’Italie. En revanche, elle se situe dans la moyenne pour les hommes.

Le vieillissement de la population. Au 1er janvier 2012, les personnes de 65 ans et plus représentent en France 17,1 %de la population, contre 16,0 %il y a 10 ans. Avec l’allongement de la durée de vie, la population française continue de vieillir ; de plus, la première génération très nombreuse du baby-boom, la génération « 1946 » qui compte près de 200 000 personnes de plus que les générations plus anciennes, fait désormais partie de ce groupe d’âge.

* En Europe

Dans l’Union européenne à 27 (UE27), ces trois dernières années, seul le Royaume-Uni est dans une situation comparable à celle de la France : croissance démographique élevée tirée par le solde naturel plutôt que par le solde migratoire. La Belgique et la Suède ont un taux d’accroissement de leur population supérieur à celui de la France depuis 2006 (+ 1,0 % et + 0,8 %), mais il repose sur la composante migratoire plus que sur l’accroissement naturel. Au 1er janvier 2011, 12,9 % des 502 millions d’Européens résidaient en France, deuxième pays le plus peuplé de l’Union européenne derrière l’Allemagne (16,3 %) et devant le Royaume-Uni et l’Italie (12,4 % et 12,1 %).

Dans l’UE à 27, seule l’Irlande a un taux de fécondité (*le taux de fécondité à un âge donné, ou pour une tranche d’âges, est le nombre d’enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l’année, rapporté à la population moyenne de l’année des femmes de même âge)*, plus élevé que celui de la France avec 2,07 enfants par femme depuis 2008. Hors Union européenne, l’Islande avec 2,2 enfants par femme en 2009 et 2010 a une fécondité encore plus élevée. La moyenne de l’UE à 27 se maintient en 2010 à 1,59 enfant par femme, comme en 2009. L’ICF est très faible dans les pays du sud et du centre de l’Europe telles l’Espagne, l’Italie, l’Allemagne ou la Pologne (autour de 1,4 enfant par femme). Il est nettement plus élevé (1,9 environ) dans les pays nordiques et en Grande-Bretagne. En dehors de quelques pays de l’Est de l’Europe comme la Roumanie ou la Bulgarie où les mères accouchent en moyenne vers 27 ans, l’âge moyen à l’accouchement se situe aux environs de 30 ans dans la plupart des pays et dépasse même 31 ans en Espagne, en Italie ou en Irlande.

L’espérance de vie augmente partout en Europe. La France fait partie des pays où les femmes vivent le plus longtemps, avec l’Espagne et l’Italie, mais elle ne se situe que dans la moyenne pour les hommes. Les Suédois et les Espagnols ont l’espérance de vie la plus longue et peuvent espérer vivre au moins un an de plus que les Français.

Après avoir stagné quelques années entre 2005 et 2009, la mortalité infantile (*rapport entre le nombre d’enfants décédés avant leur premier anniversaire et l’ensemble des enfants nés vivants*) baisse à nouveau en 2010 et 2011. Elle atteint ainsi en 2011 son point le plus bas, à 3,5 pour 1 000. Cette baisse concerne aussi bien la mortalité la plus précoce (enfants décédés à moins de sept jours) que la mortalité la plus tardive. Ce mouvement est général en Europe, la moyenne des 27 pays se situant à 4 décès pour 1 000 naissances. La baisse de la mortalité infantile a été plus rapide et plus forte qu’en France dans d’autres pays européens telles la Suède ou la Slovénie. Hors Union européenne, c’est en Islande que le taux de mortalité infantile est le plus bas, à 2,2 pour 1 000.

* Le vieillissement de la population

Le vieillissement de la population des 27 pays membres de l’Union européenne (UE) devrait s’accélérer de 2008 à 2060, selon un rapport de l’office statistique des communautés européennes Eurostat en 2008. « La part des plus de 65 ans devrait passer de 17,1 % en 2008 à 30,0 % en 2060 et celle des plus de 80 ans de 4,4 % à 12,1 % au cours de la même période ». La population de l’UE devrait vieillir tout au long de la période de projection en raison, notamment, d’une fécondité restant faible et d’un nombre croissant de personnes vivant à des âges élevés. Une moyenne de 30 % de la population de l’UE devrait être âgée de 65 ans ou plus en 2060, mais ce pourcentage devrait varier de 23,6 % au Luxembourg, 24,7 % au Royaume-Uni et 25,0 % au Danemark à 36,2 % en Pologne, 36,1 % en Slovaquie et 35,0 % en Roumanie. Aujourd’hui, la moitié de la population a 40 ans ou plus ; en 2060, la moitié de la population aura 48 ans ou plus. Actuellement, le nombre des personnes ayant au moins 65 ans dépasse très légèrement celui des moins de 15 ans ; en 2060, il en représentera plus du double et les moins de 15 ans seront plus nombreux de 25 % seulement que les plus de 80 ans. Selon les prévisions d’Eurostat, la population de l’UE devrait passer de 495 millions d’habitants au 1er janvier 2008 à 521 millions en 2035, puis diminuer progressivement pour s’établir à 506 millions en 2060. Entre 2008 et 2060, la population devrait augmenter dans treize États membres et diminuer dans quatorze. Les plus fortes croissances de la population devraient être relevées à Chypre (+66 %), en Irlande (+53 %) et au Luxembourg (+52 %), et les déclins les plus marqués en Bulgarie (-28 %), en Lettonie (-26 %) et en Lituanie (-24 %).

Quant à la population en âge de travailler, fixée par convention entre 15 ans et 65 ans, elle commencera à décliner en 2012 ; passée de 331,9 millions en 2007 à 335,9 millions à son sommet, elle retombera à 283,3 millions en 2060. Pour certains pays, cette évolution s’annonce dramatique. Prenons le cas de l’Allemagne. En 2007, sa population totale était évaluée à 82,3 millions, elle ne devrait plus arrêter de baisser jusqu’en 2060, où elle reviendrait à 70,8 millions, soit un recul de 14 %. Mais si l’on regarde les chiffres de la population en âge de travailler, le choc est encore plus violent, avec une baisse de 28,7 %. En 2060, la France - grâce à un taux de natalité plus élevé - pourrait la dépasser, avec 71,8 millions d’habitants, dont 40,1 millions en âge de travailler. Le Royaume-Uni deviendrait le pays le plus peuplé d’Europe, avec 76,7 millions d’habitants, grâce à l’immigration. La France et le Royaume-Uni compteraient ainsi parmi les rares pays européens (sept) où la population des 15-65 ans serait supérieure en 2060 à celle de 2007.

La conséquence de cette évolution est double. D’abord, la croissance économique potentielle de l’Europe va baisser ; estimée encore à 2,4 % l’an pour la période 2007-2020, elle devrait revenir, selon les calculs de la Commission, à 1,6 % entre 2021 et 2030 et 1,3 % entre 2041 et 2060. Ensuite, les charges pesant sur les actifs seront de plus en plus lourdes: aujourd’hui, il y a quatre personnes en âge de travailler pour une de plus de 65 ans ; en 2060, il n’y en aura plus que deux. Compte tenu du financement de la retraite, des dépenses de santé et des aides aux personnes dépendantes, la Commission estime que le vieillissement de la population représentera une dépense publique supplémentaire de 4,7 % du PIB en moyenne pour l’Union à l’horizon 2060 (2,7 % seulement pour la France du fait de sa démographie plus favorable).

Pour les autres pays ? Du fait de la chute brutale de sa fécondité, la Chine est d’ores et déjà entrée dans un processus de vieillissement. La comparaison des données des trois derniers recensements fait apparaître une montée de la proportion des plus de 65 ans, passée de 4,9 % à 6,95 % de sa population. Après la baisse brutale de la fécondité, le Japon fait figure de pays vieux : la proportion des personnes de 60 ans et plus est déjà de 23,2 % (contre 19,4 % pour l’ensemble des pays développés), et cette situation devrait s’aggraver sensiblement dans la première moitié du siècle l’âge médian, qui n’était que de 22,3 ans en 1950 et de 30,4 en en 1975 atteint maintenant 41,2 ans ; il devrait s’élever à 53,1 ans en 2050, battant ainsi le record du monde (46,4 ans pour l’ensemble des pays développés ) ; en outre, il y aura vieillissement à l’intérieur même du troisième âge : le nombre des vieux- vieux (24,9 millions) devrait l’emporter sur celui des jeunes — vieux (20,8 millions).

Les États-Unis connaissent le même phénomène. La population des États-Unis vieillit, l’âge médian des Américains atteignant 37,2 ans, voire plus de 40 ans dans sept États, selon les statistiques du Bureau de recensement en 2011. L’âge médian des Américains s’est rallongé de près de deux ans du fait du vieillissement de la génération nombreuse des baby-boomers, passant en 2010 à 37,2 ans contre 35,3 en 2000.

La population âgée de 45 à 64 ans représente plus du quart de la population américaine pour atteindre 81,5 millions de personnes. C’est la tranche de la population qui a le plus progressé (plus de 30 %) depuis 2000. Les plus de 65 ans (40,3 millions de personnes) ont eux aussi enregistré une croissance rapide (15 %) et représentent aujourd’hui 13 % de la population. Les moins de 18 ans représentent 24 % de la population (74,2 millions de personnes), mais ont progressé moins rapidement que les tranches d’âge plus âgées (+2,6 %).

Quant aux pays du Sud, il n’en est souvent qu’à ses débuts, mais devrait prendre une grande importance dans les prochaines décennies. Un indicateur de la vitesse du vieillissement démographique est le temps qu’a mis ou que mettra la proportion des personnes de 65 ans ou plus pour doubler dans une population, et passer par exemple de 7 % à 14 %. En France, premier pays à connaître le vieillissement, ce doublement a mis plus de cent ans (entre 1865 et 1979), alors qu’en Chine, il se sera probablement effectué en seulement 25 ans (entre 2001 et 2026). Le même phénomène de vieillissement rapide est en germe dans l’ensemble des pays du Sud pour les mêmes raisons (baisse de la fécondité, de la mortalité infantile…), certains devant le connaître encore plus rapidement que la Chine : l’Iran, où la proportion des 65 ans ou plus devrait passer de 7 % à 14 % en 20 ans, le Vietnam et la Syrie, où elle devrait le faire en 17 ans.

### Vieillissement Démographique et offre de travail

À long terme, la croissance potentielle dépend de deux facteurs :

* l’évolution des ressources en main-d’œuvre qui dépend de la population active ;
* la progression de la productivité globale des facteurs, c’est-à-dire la part de la croissance économique qui n’est pas imputable à l’augmentation des facteurs de production (capital et travail) et qui résulte du progrès technique.

La population active évolue principalement sous l’effet de la démographie : chaque année, une jeune génération se présente sur le marché du travail à la fin des études alors qu’une génération ancienne part à la retraite. À cette cause démographique s’en ajoutent deux autres : l’évolution des comportements d’activité et l’immigration. Chaque génération n’a pas le même comportement d’activité professionnelle que les précédentes tout au long de sa vie. Ainsi, dans la période actuelle, les femmes occupent plus souvent un emploi et restent moins souvent au foyer que celles des générations précédentes ; les jeunes poursuivent leurs études plus longtemps et se présentent, de ce fait, un peu plus tard sur le marché du travail. Par ailleurs, l’immigration est supérieure à l’émigration, de sorte que la population active est augmentée par l’apport de travailleurs immigrés.

En 2010, la France métropolitaine comptait en moyenne 28,35 millions d’actifs au sens du BIT (définitions) : 25,7 millions ont un emploi et 2,65 millions sont chômeurs. En dix ans, la population active, qui rassemble la main-d’œuvre disponible pour contribuer à la production, a augmenté de 2,1 millions de personnes.

À l’horizon 2025, selon le scénario central de Projection de l’INSEE, la population active pourrait gagner près de 1,7 million de personnes, atteignant 30 millions, soit une croissance annuelle moyenne de 110 000 personnes. Elle se stabiliserait ensuite autour de ce niveau. À partir de 2035, elle progresserait à un rythme plus lent (45 000 personnes par an), pour atteindre 31,2 millions de personnes en 2060. Le taux d’activité des 15-69 ans resterait stable jusqu’en 2015 du fait de la hausse de la part des 65-69 ans de 6 à 8,5 % dans cette population. Puis il augmenterait sur les dix années suivantes : de 66,6 % en 2010, il gagnerait 2 points d’ici 2025 et serait de 69,7 %en 2060. Parallèlement, le ratio « nombre d’actifs »/« nombre d’inactifs » de 60 ans et plus continuerait de diminuer du fait de la forte croissance à venir de la population âgée. De 2,1 actifs pour un inactif de 60 ans ou plus en 2010, on passerait à 1,5 en 2060. La moyenne d’âge de la population active continuerait d’augmenter elle aussi, du fait d’une activité plus forte des seniors de plus de 55 ans et de l’arrivée des générations nombreuses dans ces tranches d’âge. La part des plus de 55 ans, qui est de 12,4 % en 2010, atteindrait 17,9 % en 2060 alors que celle des 25-54 ans diminuerait de 5 points. Celle des moins de 25 ans resterait stable à 10 %.

Les perspectives de ressources en main-d’œuvre dépendent aussi de l’évolution des comportements d’activité. Le scénario central prolonge les tendances passées excepté pour les taux d’activité des seniors, directement affectés par les changements législatifs portant sur les régimes de retraite. Ainsi, les réformes des retraites de 1993, 2003 et 2010 jouent sur les comportements d’activité des seniors tout au long de la période de projection en allongeant les durées de cotisation, en repoussant les âges limites de départ à la retraite et en modifiant les modalités de calcul des pensions. L’activité des 60-64 ans est la plus sensible à ces mesures. Alors qu’elle diminuait régulièrement depuis 1975, elle augmente depuis le début des années 2000. Cette hausse devrait se poursuivre sous l’effet combiné des réformes des retraites et de l’allongement de la durée des études. Chez les 55-59 ans, le recul de l’âge de départ à la retraite inciterait les salariés et les employeurs à davantage d’effort de maintien dans l’emploi – effet « horizon ». En 2060, dans cette classe d’âge, le taux d’activité serait de 77 % pour les femmes et 80 % pour les hommes (61 % et 69 % en 2010). Enfin, l’activité des 65-69 ans, jusqu’à présent particulièrement faible, passerait de 3,4 % à 13 % pour les femmes et de 5,5 % à 18 % pour les hommes, essentiellement sous l’effet de la réforme des retraites de 2010.

Si le recours à l’immigration est moins pressant pour la France, la Commission européenne, face au vieillissement démographique de l’UE et au déclin de son taux de natalité, affirme que les immigrants légaux sont nécessaires pour combler les manques de main-d’œuvre en Europe. Sans immigration, la population active diminuera de cent millions de personnes dans les cinquante prochaines années, tandis que la population totale augmente et vieillit. L’Europe devra donc s’ouvrir à l’immigration et à la diversité dans la société. Les immigrants, en particulier les immigrants qualifiés, doivent jouer un rôle de premier plan pour maintenir des taux d’emploi élevés, exercer des professions indispensables et contribuer au financement des retraites pour une population de plus en plus âgée. Certains pays européens se sont dotés de régimes nationaux pour attirer les immigrants qualifiés et hautement qualifiés dans certains secteurs spécifiques, dont les secteurs des technologies de l’information et de l’ingénierie, où le nombre de citoyens européens qualifiés n’est pas suffisant au regard du nombre d’emplois vacants. L’UE œuvre à l’instauration d’un tel régime pour l’ensemble de l’Union. Dans ce cadre, les immigrants hautement qualifiés bénéficieraient d’une procédure d’entrée accélérée, d’un permis de séjour reconnu dans toute l’UE (la « carte bleue » européenne), de conditions de séjour favorables et de la possibilité de circuler d’un État membre à un autre après une période initiale de deux ans.

### Démographie et épargne

Le modèle le plus couramment avancé en la matière est celui du « cycle de vie », qui a valu à son auteur, Franco MODIGLIANI, le prix Nobel d’Économie.

Selon ce modèle, les individus souhaitent maintenir le niveau de leur consommation tout au long de leur âge adulte. Leur revenu évoluant en fonction de leur âge, l’épargne, qui est le solde entre la consommation et le revenu, évoluerait également avec l’âge. Au début de la vie active, lorsque le revenu est faible, les individus s’endettent (leur épargne est négative) ; par la suite, le revenu croît jusqu’à dépasser le niveau de consommation souhaité, ce qui se traduit par une épargne positive ; avec la retraite, le revenu décroît et les individus désépargnent à nouveau (en « consommant » leurs économies). L’idée est que les ménages épargnent principalement pour découpler la chronique de leurs dépenses de consommation de celle de leurs revenus : l’horizon de décision d’un ménage est celui de sa vie entière, le ménage gère son patrimoine (éventuellement ses dettes) pour répartir sa consommation au long de sa vie. L’intuition est que l’épargne est une consommation différée et qu’elle ne dépend pas seulement du revenu courant, mais aussi des anticipations de revenus futurs. Les ménages épargnent et gèrent leur patrimoine de manière à lisser leur consommation. Le patrimoine ainsi accumulé constitue une réserve de consommation, désaccumulée par la suite.

Si l’on s’en remet à ce modèle, l’épargne augmenterait à court terme compte tenu de l’augmentation de la part des 50-60 ans dans la population totale ; à moyen terme, l’épargne baisserait en raison de l’augmentation de la part des retraités et du vieillissement de la population. Il y aurait donc insuffisance d’épargne, avec la hausse de la taille de la population âgée, et par conséquent des difficultés pour financer l’investissement, des hausses des taux d’intérêt.

Ce modèle « traditionnel » décrit cependant très mal les évolutions récentes dans des pays comme la France (même s’il fonctionne assez bien pour des pays comme le Japon) :

* il est en effet affecté par le niveau des revenus des retraités. Entre 1996 et 2009, le niveau de vie des retraités et des actifs progresse parallèlement à un rythme moyen de 1,5 % par an, de sorte que le niveau de vie moyen des retraités (y compris revenus du patrimoine, non compris les loyers imputés) demeure inférieur d’environ 4 % à celui des actifs. Cette évolution marque une rupture par rapport à la tendance observée de 1970 jusqu’au milieu des années 90, période durant laquelle le niveau de vie des retraités avait rattrapé celui des actifs : partant d’un niveau plus bas, le niveau de vie des retraités progressait alors plus vite que celui des actifs.
* Ce modèle est également altéré par les anticipations des agents économiques en matière de retraite : s’ils ont l’impression que les régimes de retraite sont menacés, ils peuvent accroître leur épargne en recourant à des produits financiers ;
* Robert Rochefort rappelle que le taux d’épargne des plus de 65 ans est plus élevé que celui de l’ensemble de la population, contrairement à la théorie économique. On a longtemps cru que ces générations étaient peu réceptives aux sollicitations de la société de consommation et que notre société était très sensible à la transmission aux générations futures. Cela semble moins vrai avec la génération qui arrive aujourd’hui à la retraite. Le rapport à l’argent se modifie. L’accumulation de patrimoine pour transmission diminue sérieusement, y compris chez les retraités ou les seniors, dont le comportement se rapproche de celui de leurs homologues anglo-américains, qui préconisent (mais n’adoptent pas toujours) la jouissance immédiate de ce qui a été accumulé.
* À cela s’ajoute un phénomène nouveau : la montée des inquiétudes, pour la dépendance, la situation des descendants. Elles sont à l’origine d’un renforcement de l’épargne. C’est là un retournement par rapport aux périodes passées. Le fait que les dispositifs publics ne résolvent pas totalement le problème accroît ce sentiment d’incertitude. Il y a donc une logique de surépargne, alors que l’héritage arrive de plus en plus tard (55 ans en moyenne) et que la double activité des couples devrait accroître les revenus des futurs retraités.
* La perspective d'un quatrième âge long et difficile pousse le troisième âge à une réépargne au moment de sa retraite. Pour les ménages propriétaires à revenus modestes, le logement apparaît ainsi comme une forme d'assurance dépendance. Ils pourront tirer un revenu de leur logement pendant leurs très vieux jours, soit en en louant une partie, soit en cessant de l'entretenir.

Selon l’Insee (*épargne et patrimoine des ménages*) c’est pour les ménages les plus jeunes que le taux d’épargne apparaît le plus élevé. Cette période de la vie est souvent l’occasion, dans un contexte de contraintes de liquidité, soit d’épargner en vue de constituer un apport initial pour un emprunt immobilier soit de rembourser un tel emprunt. À mesure que les revenus augmentent et que l’emprunt immobilier éventuellement contracté est remboursé, l’effort d’épargne se relâche jusqu’à la cinquantaine, avant de remonter à l’approche du départ à la retraite, pour finalement diminuer passé 60 ans.

### VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE et consommation

Les structures par âge n’ont qu’un très faible impact sur la répartition de la consommation entre ses principaux postes, c’est du moins le résultat qui apparaît dans tous les travaux qui ont été menés sur ce sujet.

On observe certes quelques effets du vieillissement à un niveau de détail très fin (par exemple sur les dépenses liées à la dépendance), mais celles-ci sont néanmoins du second ordre.

Selon le Credoc, les seniors consacrent une part relativement plus faible de leurs dépenses de consommation au logement (24 % contre 25 % chez les moins de 50 ans), aux transports (14 %, contre 16 %), à l’hôtellerie-restauration (5 %, contre 7 %) et à l’habillement (4 %, contre 5 %). Ces différences dans le poids de chaque fonction de consommation entre les seniors et les moins de 50 ans tiennent à la fois à des effets d’âge et de génération.

• En avançant en âge, les besoins évoluent. Les seniors éprouvent ainsi moins le besoin de recourir aux services d’hôtellerie-restauration. De même, les dépenses en vêtement, en transport et en équipement de la maison diminuent avec l’âge. A l’inverse, plus on est âgé et plus les dépenses de santé et de loisirs augmentent.

• Au-delà de cet effet d’âge, appartenir à une génération conditionne grandement les attitudes et les comportements de consommation. Ainsi, les personnes appartenant aux générations nées avant la Seconde Guerre mondiale privilégient nettement plus les dépenses alimentaires. C’est également le cas des dépenses de vêtements et de meubles. Elles consacrent par contre moins d’argent aux loisirs et à la communication, les considérant plus comme des dépenses superflues tant que celles de subsistance ne sont pas assurées. À un âge donné, les dépenses de logement sont également moins importantes parmi les générations les plus âgées.

Compte tenu de leurs revenus, les seniors ont une propension à consommer inférieure à la moyenne. En effet, bien qu’ils détiennent de 51,8 % des revenus disponibles de l’ensemble des ménages, leurs dépenses de consommation ne représentent que 48 % des dépenses totales.

Les dépenses de consommation de seniors constituent une proportion particulièrement importante des dépenses de consommation sur 5 postes : la santé (57 % des dépenses de santé sont le fait des seniors), l’alimentation (53 %), les autres biens et services (51 %), l’équipement du foyer (50 %) et les loisirs (49 %).

Par un effet mathématique lié à la croissance du nombre de personnes âgées de plus de 50 ans, dans tous les secteurs, le poids des dépenses des seniors va croître. C’est dans les secteurs dans lesquels les dépenses des seniors sont déjà surreprésentées que les croissances seront les plus fortes : santé, alimentation, autres biens et services, équipement du foyer, loisirs. Une seule exception à cette règle, la part des dépenses de transport réalisée par les seniors augmentera plus que la moyenne, alors qu’aujourd’hui les seniors dépensent moins que la moyenne en transport.

Il faut toutefois distinguer plusieurs catégories de séniors. **Les jeunes retraités de moins de 70 ans** : l’entrée dans la retraite oblige à « réamorcer » le processus de construction identitaire. Ayant moins de 70 ans, cette population reste autonome et est souvent considérée comme active. Les situations économiques sont diverses et conduisent à un niveau de revenu moyen relativement faible. Pourtant le niveau de dépenses de consommation est relativement élevé. Cette catégorie épargne relativement peu, 8 % en moyenne. Elle maintient des dépenses de transport relativement élevées, continue ses dépenses en vêtements et à équiper son foyer. Cette catégorie est celle qui a la plus forte part de ses dépenses consacrées aux loisirs. Elle a du temps et est encore en bonne santé, elle peut voyager ou réaliser des sorties culturelles. **Les retraités âgés en couple.** Après 70 ans, les déficiences commencent à se faire sentir. Progressivement moins mobiles, moins autonomes, les retraités âgés en couples ne sont plus caractérisés par le passage à la retraite, dans laquelle ils se trouvent depuis au moins dix ans. Le fait de vivre à deux apporte des ressources financières supplémentaires et crée une socialisation plus importante. Le niveau de revenu total est important (32 000 euros par an) par rapport au niveau de dépenses de consommation relativement faible. Le taux d’épargne de cette cible est très important, 28 %. Cette catégorie pourrait consommer nettement plus si l’offre était plus adaptée à la dégradation de ses capacités physiques et cognitives. **Les retraités âgés seuls**. Cette catégorie est celle qui est la plus isolée socialement. Dans cette catégorie, l’âge moyen est un peu plus élevé que celui de la catégorie précédente, il est de 79 ans. Pourtant, cette catégorie est nettement moins à l’aise financière, les revenus sont pratiquement deux fois moindres que ceux de la catégorie précédente. Elle épargne pratiquement la même proportion de ses revenus (taux d’épargne de 26 %). Ses niveaux de consommation sont très faibles. Un quart des dépenses de cette catégorie est destiné au poste logement. Alors que la catégorie précédente consacrait une part importante de ses revenus à l’équipement du foyer, la catégorie des personnes âgées seules préfère consacrer ses dépenses à son confort et à son avenir : services à domicile, logement et assurances.

Le Credoc en déduit stratégies à mettre en œuvre du côté de l’offre de biens et services, ce qui pourrait être un vecteur de croissance économique :

* + la conception de produits ou services adaptés aux évolutions des modes de vie : Les jeunes seniors encore en activité n’ont pas les mêmes besoins que les jeunes retraités en bonne santé, ni que les personnes âgées en couple ou seules.
	+ La conception des produits ou services adaptés aux évolutions physiques : Les pertes croissantes de capacités physiques liées au vieillissement impliquent la création de nouveaux produits ou services intégrant des aspects santé. Elles imposent surtout leur adaptation via la prise en compte des principes du design universel.
	+ La promotion des produits ou services en valorisant la réponse au besoin sans stigmatisation sur un âge : Dans nos sociétés, la vieillesse est soumise à une volonté de dissimulation sociale. La valeur de l'autonomie individuelle tenant une place importante, la « perte d'autonomie » revêt un aspect particulièrement dramatique.
	+ La conception d’une offre devant s’adapter aux exigences de la génération des baby-boomers : Tant les valeurs (liberté, individualisme), que les attitudes (exigences vis-à-vis des fabricants, appétit consommatoire) ou les comportements (usage croissant des TIC) font que la nouvelle génération de seniors sera très différente des générations plus âgées.

Enfin, concernant l’investissement en logement, les analyses économétriques montrent que le facteur démographique aurait contribué pour moitié à l’augmentation du logement sur la période 1945-1975. On pourrait en déduire que l’évolution démographique aurait, au cours des prochaines années, un effet inverse et se traduirait par une baisse sensible de la demande de logements. Ce n’est pourtant pas ce qu’anticipent généralement les spécialistes de ce secteur : le vieillissement et les besoins de renouvellement du parc immobilier ainsi que les déplacements géographiques de population, mis en évidence par le dernier recensement, qui se traduisent par une augmentation de la demande de logements dans les régions du Sud ou de la façade atlantique, sont autant d’éléments qui pourraient dynamiser le secteur, dans des proportions au moins égales à l’effet direct du vieillissement démographique.

### Le vieillissement démographique en économie ouverte

#### Rappel sur l’équilibre emplois-ressources

Le schéma du circuit illustre la situation d’une économie en équilibre dans laquelle la dépense totale est égale au produit ou revenu total. On peut dire que le revenu est engendré par la dépense totale, c'est-à-dire que les entreprises produisent en vue de vendre.

On va faire une présentation où le modèle sera de plus en plus complexe. Commençons par le modèle simple (entreprises et ménages)

Si on regarde le comportement des consommateurs, leur revenu est soit épargné, soit consommé.

Donc on peut écrire :

Y = C + S où Y est le revenu national brut.

Les chefs d’entreprise sont amenés à prendre des décisions d’investissement. Il y a donc fabrication de biens de production. Par conséquent :

Y = C + I

 Or, comme on sait qu’Y = C + S , donc :

I = S

Il doit donc y avoir égalité entre l’épargne et l’investissement.

Supposons maintenant que l’économie soit ouverte sur l’extérieur. C'est-à-dire qu’il y ait des exportations (X) et des importations (M).

Pour qu’il y ait équilibre, il faut que X = M.

Si M > X il y aura alors des sorties d’argent ;

Si X > M il y aura des entrées.

Donc les nouvelles équations sont :

Y = C + S + M

Y = C + I + X

 Pour qu’il y ait équilibre, il faut que :

C + S + M = C + I + X.

On obtient alors simplement :

(S – I) = (X - M) + solde des revenus primaires et solde des revenus de transfert. Soit le solde des transactions courantes.

Les déséquilibres internationaux des transactions courantes peuvent s'analyser comme le résultat de déséquilibres entre l'épargne et l'investissement et également comme le résultat de déséquilibres de financement entre les pays. Si des pays sont déficitaires, d’autres sont forcément excédentaires. Ce sont les mouvements de capitaux qui compensent le déséquilibre des transactions courantes. Un pays déficitaire devra faire appel aux capitaux extérieurs (car son épargne est inférieure à son investissement) et inversement un pays excédentaire va accumuler des actifs extérieurs.

#### Les effets du vieillissement démographique sur l’équilibre économique

En ce qui concerne la **consommation**, les différentes études européennes ou américaines indiquent une stagnation de la consommation ou une baisse de la consommation globale dans les pays vieillissants pour les 25 prochaines années en dehors de tout changement concernant l'immigration ou la natalité. En France, pays où la natalité est élevée, la situation est plus à la stagnation qu'au déclin selon un document de l'Insee sur les effets d'âge et de génération, mais il n'empêche que certains secteurs s'en sortiront mieux que d'autres. À l'inverse, dans les pays comme l'Allemagne qui connaissent un taux de vieillissement accéléré, la consommation pourrait baisser de 2,5 à 3 % d'ici 2025 en raison du seul facteur démographique. Par ailleurs, le vieillissement de la population entraine sur le moyen et long terme des cycles de renouvellement d'achat allongés. En effet, en vieillissant une personne a tendance à acheter des biens de meilleure qualité qui seront conservés plus longtemps. La conservation étant plus longue, les cycles de renouvellement s'allongent dans les mêmes proportions entrainant une baisse des ventes automatique. En raison de ce phénomène, le marché automobile devrait décroître de 12,5 % d'ici à 2025 et le secteur électroménager de 8,6 % en dehors de tout facteur lié à la crise économique.

L’épargne : Sachant que la durée de vie s'allonge, et que les générations vivant au même moment augmentent en nombre, retardant d'autant l'heure du premier héritage important, les séniors sont de plus en plus enclins à faire des économies en prévision d'un parent dépendant, et d'une retraite qui s'allongera forcément. Et la crainte de ne plus avoir assez d'argent pour assumer son train de vie augmente en vieillissant. Ainsi, le taux d'épargne en Europe est prévu de progresser de 1,2 % à horizon 2025 en Europe, poussé par des Seniors qui économisent en prévision des héritages et des potentiels problèmes de santé.

Selon Patrick Artus (2012) on sait que le vieillissement démographique conduit aux étapes suivantes dans les comportements financiers :

* d’abord accumulation d’actifs ;
* puis réduction du risque des actifs ;
* puis enfin consommation des actifs.

Les pays vieillissants (Allemagne, Japon) présentent bien ce comportement vis-à-vis de leurs actifs extérieurs :

* accumulation avec les excédents extérieurs ;
* puis réduction du risque, ce qui se voit aujourd’hui avec le retour sur des actifs supposés sans risque (actifs domestiques en Allemagne, actifs domestiques et Treasuries au Japon) ;
* dans le futur, il y aura consommation des actifs extérieurs, c’est-à-dire passage à un déficit extérieur.

Dans le cycle de vie des individus, normalement, d’abord ils s’endettent, puis ils remboursent leurs dettes et accumulent des actifs risqués, puis au fur et à mesure que leur espérance de vie restante diminue, ils passent à des actifs sans risque (la détention d’actifs risqués nécessitant un horizon de détention long), puis enfin ils vendent leurs actifs pour consommer lorsqu’ils sont retraités. Patrick Artus pense que le cycle de vie pour les pays est similaire au cycle de vie pour les individus. Les pays où le vieillissement démographique est et va être important (Japon ou Allemagne) :

(1) d’abord accumulent des actifs extérieurs, qui sont investis normalement en actifs risqués, avec des excédents extérieurs, ce qui est bien le cas pour l’Allemagne et le Japon. Les actifs achetés étaient en Allemagne des actions dans les années 1990, aujourd’hui ce sont surtout des obligations, ce qui correspond bien à l’évolution attendue du risque ; au Japon, les achats d’actions continuent jusqu’en 2006-2007.

(2) Puis basculent de la détention d’actifs risqués à la détention d’actifs sans risque : en Allemagne, lorsque les épargnants découvrent que les actifs des autres pays de la zone euro sont risqués, ils se retournent vers les actifs domestiques. Ceci explique : la crise de la zone euro, avec l’arrêt du financement des déficits extérieurs des pays du Sud par les épargnants allemands ; l’écart de taux d’intérêt à long terme qui se creuse entre les autres pays de la zone euro et l’Allemagne. Au Japon, les épargnants investissent essentiellement dans leur dette publique domestique au travers des intermédiaires financiers. Le recyclage de l’excès d’épargne vers le Reste du Monde est fait par la Banque Centrale, essentiellement sous forme de titres du Trésor américain.

(3) La troisième étape est celle de la consommation des actifs extérieurs par les retraités, donc du passage à un déficit extérieur avec baisse du taux d’épargne des ménages. Cette étape est enclenchée au Japon, avec la baisse du taux d’épargne, pas en Allemagne. Elle est freinée dans les deux pays par l’excès d’épargne des entreprises.

Le fait que le cycle de vie ait poussé les épargnants en Allemagne et au Japon (pays à vieillissement démographique rapide) à basculer vers des actifs sans risque a des conséquences macroéconomiques très importantes :

* la crise de la zone euro quand les épargnants allemands sont revenus sur leurs actifs domestiques ;
* le financement à taux d’intérêt très faible de la dette publique au Japon avec la préférence des épargnants pour la dette domestique.

Dans le futur, avec l’avancement du vieillissement, l’Allemagne et le Japon vont perdre leurs excédents extérieurs, ce qui correspondra à une réduction des déséquilibres financiers, puisque si l’Allemagne n’a plus d’excédent extérieur les autres pays de la zone euro n’auront plus de déficits extérieurs ; si le Japon n’a plus d’excédent extérieur, les « déséquilibres globaux », en particulier le déficit extérieur des États-Unis, seront réduits.

#### Vieillissement démographique et productivité

Nous avons vu en cours spécifique les effets des gains de productivité sur la croissance économique. Est-ce que le vieillissement démographique peut avoir un effet négatif sur la productivité et donc la croissance économique ? Un a priori fréquent est celui d’une décroissance de la productivité avec l’âge : on est tenté d’en déduire que le vieillissement de la population active devrait entraîner une diminution significative de la productivité moyenne.

Il est une hypothèse qui ne doit pas être négligée. La baisse de la population active pourrait se traduire dans un premier temps par une augmentation de la part du capital dans la production afin de compenser la baisse de la main-d’œuvre disponible. Ceci aurait des effets bénéfiques sur la productivité et donc, sur la croissance. Avec le retournement démographique, va devoir s’opérer une réorientation de la politique économique : son objectif sera de favoriser l’investissement et l’augmentation du capital productif par tête, donc la productivité du travail. À cet égard, des économistes insistent sur les gisements de productivité qui existent dans un secteur dont le vieillissement démographique est précisément un facteur de développement : les services à la personne.

Par ailleurs une population plus âgée est-elle moins productive ? De nombreux économistes considèrent qu’il n’y a pas de réponse claire à cette question. On peut voir que le remplacement de travailleurs âgés par des jeunes moins expérimentés au moment du départ à la retraite des générations du baby-boom pourrait entraîner une chute de la productivité, mais qu’elle serait compensée en même temps par l’élévation du niveau de qualification des nouveaux salariés.

Les hypothèses de productivité par âge généralement considérées comme plausibles considèrent un profil « en U inversé », suivant lequel la productivité est censée résulter d’un processus d’accumulation de capital humain. Elle est ainsi d’abord croissante avec l’âge, que ce soit en raison d’un processus d’apprentissage sur le tas ou d’apprentissage par l’expérience, et ne diminue qu’aux âges les plus élevés, lorsque ce processus d’apprentissage ralentit et est plus que compensé par l’usure ou l’obsolescence du capital humain. Mais les différentes études montrent que, dans le cadre de ces hypothèses, le vieillissement de la population n’aura qu’un effet marginal sur la productivité. En effet, il y a souvent confusion entre les conséquences du vieillissement aux niveaux individuel et collectif, alors que ces deux processus ont des ampleurs et des mécaniques toutes différentes. Un individu gagne une année d’âge pour chaque année qui passe, alors que cette augmentation se compte en centièmes ou en dixièmes d’année d’âge pour une population. Donc le vieillissement aurait très peu d’influence sur la productivité.